



Conseillers en exercice	45
Présents	34
Nombre de pouvoirs	10
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 157

Attribution du marché « verre » et « déchetteries » pour l'année 2023

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée (départ à 21H20 avant le vote du point 18) ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin à BAUCULAT Annick ; DUGAUD Isabelle à HAYEZ Marie-Françoise ; DURAND Serge à BIALOUX Claude ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ; FOURNET Marie-Hélène à ROULET Alain ; SAINTRAPT Alex à BERTIN Valérie ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : LABOURIER Dominique

Rappel du contexte

Dans le cadre de la compétence gestion des déchets des ménages et assimilés et en complément des collectes et du traitement des ordures ménagères résiduelles et des recyclables, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a aussi déployé un réseau de Points d'Apport Volontaire (80 sites) pour la collecte du verre à recycler.

Elle est aussi gestionnaire des déchetteries des Alluchats à Faux-le-Montagne et du Thym à Moutier-Rozeille pour la collecte des autres déchets.

Un marché actuel de prestation de services, courant jusqu'au 31 / 12 / 2022, avait confié à deux entreprises la collecte des Points d'Apport Volontaire, le transport et le traitement du verre (lot 2 du marché) et la prise en charge des principaux flux des déchetteries (lot 6 du marché). Le marché, conclu en 2018 et ayant été reconduit 3 fois, son renouvellement était nécessaire.

Le présent marché dont la mise en concurrence s'est déroulée au cours du mois de novembre 2022 vise donc à la recherche d'opérateur(s) économique(s) pour :

- La collecte des points d'apports volontaires verre, le transport et le traitement du verre à recycler
– *lot 1 du marché*
- Transport et traitement des principaux flux de déchetterie* – *lot 2 du marché.*

**les principaux flux concernés sont : encombrants, ferrailles, déchets verts, cartons, bois, pneus VL, déchets ménagers spéciaux et mobiliers usagés (contrat « Ecomaison » ex « Ecomobiliers »)*

Présentation de la demande

La présente délibération vise à attribuer le marché de prestation intitulé comme suit :

- Collecte des 80 Points d'Apport Volontaire déployés sur le territoire pour la collecte du verre à recycler ainsi que pour le transport du verre jusqu'au centre de traitement.
- Gestion des principaux flux des collectes de déchetterie : mise à disposition des bennes, transport et solution de traitement.

Éléments d'appréciation

Un seul dépôt a été réalisé pour le lot 1 par la société MINERIS SAS. Un seul dépôt a été réalisé pour le lot 2 par la société SUEZ RV SUD-OUEST. Ces deux offres sont recevables.

Le rapport d'analyse des offres détaille les éléments d'appréciation de ces deux offres.

Synthèse de l'offre pour le lot 1

MINERIS a déposé une offre solide, largement étoffée et très documentée. Elle témoigne de la spécialisation de l'entreprise dans ce type de prestations de services, garantissant les compétences techniques et les capacités à assurer les missions attendues.

Quelques plus-values sont attendues de cette nouvelle proposition, elles concernent notamment le suivi : *tournées, collectes, tonnages, rotations de transport, etc.* par le biais d'un portail de suivi extranet.

Synthèse de l'offre pour le lot 2

La société SUEZ est largement positionnée pour la gestion des flux des déchetteries, ce qui lui permet de proposer une offre adaptée et répondant aux attentes de la collectivité. La réponse proposée intègre la sous-traitance de la société Corrèze Fertil' pour une partie des prestations :

- Location des bennes
- Solution de traitement pour les flux bois, ferrailles et cartons

Une attention particulière est donc proposée pour optimiser les distances aux centres de traitement et limiter ainsi les coûts de transport. Cette perspective de partenariat apparaît comme une opportunité intéressante.

Les deux seules propositions formulées répondent aux besoins et attentes de la collectivité. En l'absence d'offres concurrentes, il apparaît qu'elles peuvent toutes deux faire l'objet d'une attribution.

Il est rappelé qu'à ce stade, le marché serait attribué pour une durée de 1 an dans la perspective du transfert de la compétence traitement à Evolis 23 à compter du 01/01/2024.

La commission d'appel d'offres réunie le jeudi 8 décembre a validé cette analyse et décidé de retenir pour le lot n°1 l'entreprise MINERIS SAS et pour le lot n°2 l'entreprise SUEZ RV SUD-OUEST.

Éléments financiers

L'offre de prix formulée pour le lot n°1 par MINERIS est :

- 93,30 € HT/t pour l'offre de base
- 94,80 € HT/t pour l'offre variante

Prix actuel révisé : 79,28 € HT/t

L'offre de prix formulée pour le lot n°2 par SUEZ est :

Pour la partie transport (cette offre de prix ne peut pas être comparée avec les tarifs 2022) :

Transport des flux	Unité	Montant € HT
Transport tout flux et tout exutoire confondu au départ des 2 déchetteries	Tonne/km	0,36 €
Frais de manutention du matériel	Par Rotation	235 €
Location d'un parc de bennes	Unité	Montant € HT
Location de 14 bennes 30m3 + 5 bennes en remplacement	Forfait mensuel pour le parc	1 520 €
Locations mensuelles de bennes supplémentaires	Prix pour une benne supplémentaire	80 €

Traitement des flux	Centre de traitement	Unité	Montant € HT	ref montant révisé 2022	Centres de traitement actuels
Encombrants	Plateforme de transfert de Suez Guéret, puis ISND ALVEOL à Peyrat de Bellac (87)	Tonne	140 €	83,67 €	ISND Gournay (36) (Fermeture du site)
	TGAP 2022	Tonne	40 €	40,00 €	
Mobiliers usagés	Inclus contrat "Ecomaison"	Tonne			
Ferrailles	Plateforme de valorisation CORREZE RECUPERATION à St Priest de Gimel (19)	Tonne	0 €	0,00 €	DAE APPROVAL SUEZ - LIMOGES
Déchets Verts	Plateforme de compostage HEDERA à Palisse (19)	Tonne	55 €	52,92 €	Bessines sur Gartempe (87)
Cartons	Plateforme de valorisation CORREZE RECUPERATION à St Priest de Gimel (19)	Tonne	38 €	37,80 €	Centre de tri de Limoges
Bois	Plateforme de transfert CORREZE FERTIL à Ussel	Tonne	75 €	63,00 €	EGGER ROL - 40370 RION DES LANDES
Pneus VL	Plateforme de transfert de SUEZ Guéret, puis SOREGOM - 47160 Damazan	Tonne	212 €	226,79 €	PROCAR RECYGOM - 63350 JOZE
DMS	Plateforme de transit regroupement de SUEZ - ZI Nord Verte à Limoges, puis centre de traitement agréé selon les déchets collectés	Tonne	980 €	914,77 €	SUEZ RV SUD OUEST - Limoges
	TGAP 2022	Tonne	13,30 €	13,30 €	

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré décide :

- ✓ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer l'acte d'engagement relatif au marché de traitement du verre et des déchetteries de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres, c'est-à-dire MINERIS SAS pour le lot 1 « Verre » et SUEZ RV SUD-OUEST pour le lot 2 « Déchetterie », et à prendre toute mesure d'exécution de ce marché pour l'année 2023.

CONTRE : 0
POUR : 44
ABSTENTION : 0
Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 15 décembre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

21 DEC. 2022

Valérie BÉRTIN,

Présidente

